

# Le tourisme ardennais se modernise

L'importance de ce secteur d'activités a nécessité la mise en place, par le Conseil général, du Schéma départemental de développement du tourisme, schéma réactualisé avec tous les acteurs publics et privés. Une des orientations du schéma fut d'améliorer la qualité des prestations de tous les opérateurs et de proposer des produits innovants en accord avec les attentes des clientèles.

La CCI soutient l'Observatoire du tourisme et participe au développement fluvial. Elle appuie les porteurs de projets et la qualité dans les établissements. La CCI a réalisé le Guide fluvial de la Meuse en Ardenne (éd. du Breuil) et participé à la remise en service d'un bateau-restaurant et au développement du site de Pont-à-Bar.

Le guichet unique (Conseil Général, CDT, CCI) a permis à 22 créateurs d'entreprises d'être informés sur les dispositifs d'aides. « Le Guide du Créateur », diffusé largement auprès des partenaires, permet de simplifier l'accès à l'information.

## Audit et réalisation de travaux

*«Le secteur de l'Hôtellerie est en pleine transformation (sécurité incendie, accessibilité, nouveaux classements), explique François Béguin, président de l'UMIH et vice-président de la CCI des Ardennes. La CCI doit informer et accompagner les professionnels afin de répondre à ces nouvelles exigences d'autant que certaines sont à échéance 2011. Et dans son rôle de soutien aux entreprises, la CCI et l'UMIH ont obtenu du Conseil général et des communautés de communes une subvention pour cette mise aux normes tant sur l'audit que sur la réalisation des travaux (sécurité incendie)».*

La CCI complète ce dispositif en élargissant au secteur hôtelier le champ de compétence de la bonification du taux d'intérêt. Pour l'accessibilité, la CCI souhaite obtenir le même partenariat. Dans une optique de développement de la qualité et de montée en gamme des équipements, la CCI effectue un pré-audit de classement offrant une photographie de l'entreprise auditée et de son classement à venir.

En 2009, onze pré-audits ont été réalisés.

La CCI propose et effectue également cette démarche auprès de professionnels ambitionnant le label « Maître Restaurateurs ».

Trois établissements sont entrés dans cette qualification en 2009.

Contact : Mathieu Parent - tél : 03 24 56 62 49

## Le tourisme ardennais (statistiques de 2008)

### REPÈRES

**32 M€**

de chiffre d'affaires annuel

**1 021**

emplois dont 63% en CDI et d'exploitants

**132 160**

visiteurs dans les offices de touristes et les haltes fluviales

**611 334**

visiteurs dans les musées, les monuments, les sites naturels et les bases de loisirs

**642 216**

nuitées marchandes

**72**

hôtels de 0 à 4 étoiles